

**3PAUL**

Société par actions simplifiée

Au capital de 600 euros

Siège social : 37, rue Matabiau

31000 TOULOUSE

RCS TOULOUSE 880 646 179

---

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 31 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 31 mai à 10 heures, les associés de la société 3PAUL, société par actions simplifiée au capital de 600 €, dont le siège social est à 37, rue Matabiau (31000) TOULOUSE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 880 646 179, se sont réunis à TOULOUSE (31000), 37 rue Matabiau.

L'assemblée est présidée par Madame Rinku Gloria GOMES, propriétaire de 3 actions.

Le président constate qu'est présent :

- Monsieur Ridom Paul PALMA, propriétaire de 3 actions,

Soit un total de

---

**6 actions**

Madame le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée, et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- La lettre de convocation des associés,
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Madame le Président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours francs avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de ses fonctions de Président de Madame Rinku Gloria GOMES ce jour et désignation de Monsieur Ridom Paul PALMA en qualité de Président à compter de ce jour.
- Questions diverses, pouvoirs

Puis il donne lecture du rapport du Président et ouvre le scrutin sur la résolution figurant à l'ordre du jour :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée prend acte de la démission de Madame Rinku Gloria GOMES en sa qualité de Président à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la démission de Madame Rinku Gloria GOMES en sa qualité de Président, à compter de jour, lui donne quitus pour sa gestion jusqu'à ce jour et désigne en qualité de nouveau Président, Monsieur Ridom Paul PALMA, demeurant 1 Chemin du Cordeau Dany Apt 5 (31200) TOULOUSE, à compter de ce jour, pour une durée illimitée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Ridom Paul PALMA déclare accepter ces fonctions.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités prévues par la loi et les statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

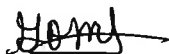
Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par le Président et les associés.



*M. Rinku Richard PALMA*

*M. Ridom Paul PALMA*



*Mme Rinku Gloria GOMES*